

ENQUÊTE :

Avec la crise, les fumeurs se tournent vers le tabac à rouler

*La Fondation contre le Cancer dénonce le tabac à rouler trop bon marché.
Les cigarettes mentholées séduisent les jeunes femmes.*



Bruxelles, le 26 juin 2013 – Selon la nouvelle enquête « tabac » de la Fondation contre le Cancer, le tabac à rouler connaît un succès croissant dans notre pays. 850 000 personnes fument du tabac à rouler cette année, contre 500 000 personnes en 2012. Il serait particulièrement apprécié par les fumeurs des classes les moins favorisées, les Wallons et les plus de 65 ans. Photo : iStockphoto

Le succès du tabac à rouler

Le pourcentage de fumeurs en 2013 dans la population belge atteint 27 %, contre 22 % l'an passé. Comment expliquer cette augmentation ? Le tabac à rouler bon marché est en partie responsable, selon la Fondation contre le Cancer. Comme l'explique Luk Joossens, expert en prévention tabac : « *notre étude montre qu'en 2013, 35 % des fumeurs optent pour le tabac à rouler. Or, ces cinq dernières années, ce chiffre restait stable autour de 25 %. 850 000 personnes fument du tabac à rouler cette année, contre 500 000 personnes en 2012. C'est une forte augmentation. Le rapport du SPF Economie vient confirmer la tendance : si l'on se base sur les chiffres des quatre premiers mois de cette année, on s'attend à voir augmenter la vente du tabac à rouler de 20 % par rapport à 2012 !* »

Moins cher, et sans avertissements de santé

Le tabac à rouler séduit particulièrement les fumeurs des classes les moins favorisées (53 % d'entre eux choisissent ce type de tabac), les Wallons (43 %) et les plus de 65 ans (41 %). Les fumeurs bruxellois et flamands sont respectivement 28 % et 32 % à consommer du tabac à rouler.

Son succès s'explique surtout par son prix plus abordable : une cigarette roulée est environ 3 à 4 fois moins chère qu'une cigarette classique. Avec la crise, de nombreux fumeurs se seraient donc tournés vers cette alternative. Il faut aussi noter que le tabac à rouler est particulièrement bon marché en Belgique (il est 50 % plus cher aux Pays-Bas, 100 % en France et 200 % en Grande-Bretagne). Seul le Luxembourg affiche des prix 2 % inférieurs aux nôtres. De plus, l'offre de tabac à rouler n'a cessé de croître. De nombreuses marques connues en proposent, des petites portions classiques aux seaux de 350 voire 600 grammes.

« Contrairement aux cigarettes classiques, les paquets de tabac à rouler ne présentent pas de photos d'avertissement, ni le numéro de Tabacstop », ajoute Luk Joossens. « En février 2012, le gouvernement avait promis de rendre ceux-ci obligatoires par arrêté royal. Jusqu'à présent, la promesse n'a pas été tenue. »

Les cigarettes mentholées populaires chez les jeunes femmes

Pour la première fois, l'enquête de la Fondation contre le Cancer s'est également intéressée aux cigarettes mentholées, un produit que l'Europe souhaite interdire. 14 % des fumeurs de cigarettes choisissent la version au menthol. Celle-ci est particulièrement prisée chez les jeunes femmes : 30 % des fumeuses entre 15 et 24 ans fument des cigarettes mentholées. C'est aussi le cas de 23 % des fumeuses entre 25 et 44 ans. Ce pourcentage chute ensuite après 45 ans.

Quelques autres résultats marquants

En 2013, la Belgique compte 27 % de fumeurs (25 % en Flandre, 31 % en Wallonie et 24 % à Bruxelles), dont 22 % fument quotidiennement. L'enquête de la Fondation contre le Cancer a également mis en évidence quelques faits marquants. Parmi les personnes interrogées :

- 89 % souhaitent que le numéro de Tabacstop soit mentionné sur les paquets de tabac à rouler.
- 80 % (et 66 % des fumeurs interrogés) sont favorables aux cafés sans fumée, soit une augmentation de 3 % (et 7 % pour les fumeurs) par rapport à 2012.
- Parmi les personnes ayant fréquenté un café ou un restaurant ces six derniers mois, 4 % des clients de restaurants (soit 4 % de moins qu'en 2012), mais surtout 28 % des clients de cafés (plus 3 % par rapport à 2012) ont vu quelqu'un fumer à l'intérieur, mais pas dans un local prévu à cet effet.
- 53 % souhaitent des paquets de cigarettes neutres – sans logo – comme en Australie.
- 70 % souhaitent que l'on interdise la publicité pour le tabac dans les points de vente.
- 37 % des jeunes entre 15 et 24 ans ont remarqué une publicité pour le tabac au cours des trois derniers mois, principalement dans les points de vente.
- La cigarette électronique reste limitée à 2 % des fumeurs (contre 0,2 % des fumeurs en 2012).
- Moins d'1 % a affirmé avoir acheté son dernier paquet de cigarettes au marché noir.

Annexe : fiche technique de l'échantillon

Découvrez les résultats complets de l'enquête sur www.cancer.be/communiques-de-presse

--- FIN DU COMMUNIQUÉ ---

ANNEXE

Fiche technique de l'échantillon

- 4002 répondants, d'un échantillon représentatif au niveau national, entre 15 et 75 ans ont été interrogés par téléphone du 29 avril au 28 mai 2013 par le bureau GFK. Des quotas ont été appliqués par province, sexe et âge (15-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans et 65-75 ans).
- L'enquête a tenu compte des personnes ne possédant qu'un téléphone mobile. 30 % de l'enquête ont été menés par GSM.
- 38 % des personnes contactées ont accepté de répondre aux questions des enquêteurs.
- Les entretiens duraient environ 5 minutes pour les non-fumeurs et 7 minutes pour les fumeurs. La liste de questions a été approuvée par la Fondation contre le Cancer.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur www.cancer.be/communiques-de-presse

Info pour journalistes, pas pour publication

Pour des interviews ou des informations pratiques concernant cette enquête, vous pouvez vous adresser à Luk Joossens, expert en prévention tabac – ljoossens@fondationcontrelecancer.be
02 743 37 06 - 0486 88 91 22

Pour plus d'informations sur la Fondation contre le Cancer, veuillez contacter Steven De Bondt, département Communication – sdebondt@fondationcontrelecancer.be – 02 743 45 84

À propos de la Fondation contre le Cancer

La Fondation contre le Cancer rassemble les forces dans la lutte contre le cancer, et est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2012, les revenus de la Fondation s'élevaient à 20,8 millions d'euros, dont près de 8,6 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,6 millions d'euros à l'aide psychosociale ou matérielle et près de 4 millions à l'information et à la promotion santé.

www.fondationcontrelecancer.be - Cancerphone 0800 15 801 - Tabacstop 0800 111 00 - www.tabacstop.be